



Ecole de Conduite de la Côte

Pièces à fournir pour la formation :

- Carte d'identité
- Votre permis de conduire

CHARTRE CNPA
CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE

En adhérant au CNPA, ce professionnel s'engage à respecter :

- La réglementation spécifique à la profession et à la convention collective
- Les règles éthiques et déontologiques garantissant un service professionnel irréprochable
- La transparence de l'information sur ses prix et services pour vous assurer un choix libre et éclairé
- La qualité du conseil dans un souci de sécurité, d'économie et de respect de l'environnement
- La confidentialité vis-à-vis des informations personnelles
- Les règles environnementales en vigueur

CNPA
AGIR POUR VOTRE AVENIR

Pour en savoir plus : cnpa.fr



Formation 125



22 Grande Rue 21700 Nuits St Georges Tel : 03 80 611 751 N° agrément : A2103190
13 Place de la Mairie 21700 Corgoloin Tel : 03 80 416 481 N° agrément : A2113070

22 Grande Rue 21700 Nuits St Georges Tel : 03 80 611 751 N° agrément : A2103190
13 Place de la Mairie 21700 Corgoloin Tel : 03 80 416 481 N° agrément : A2113070



L'École de Conduite de la Côte vous accueille toute la semaine, et même pendant les vacances scolaires.

Lundi : 15h00 – 19h00

**Du Mardi au Vendredi : 10h30 – 12h00
15h00 – 19h00**

Samedi: 09h00 – 12h00



Déroulement de la formation :



- 2h de Théorie (Minimum)
- 2h de Plateau (Hors Circulation)
- 3h de Circulation

480€00